

LES STOCKS DE SAUMON CHINOOK SUR LA CÔTE OUEST—LA RÉPONSE DES AUTORITÉS AMÉRICAINES À LA DEMANDE DE RÉDUCTION DES PRISES—LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au même ministre. Il est évident que le ministre avait trois réponses toutes prêtes indépendamment des questions.

Des voix: Bravo!

M. Friesen: Le ministre affirme qu'il a reçu une réponse positive des États-Unis. J'aimerais savoir si cette réponse lui a été faite par écrit, et dans quelle mesure les États-Unis vont remédier au déséquilibre actuel.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je pense qu'il nous faudrait un souffleur pour signaler au député que son tour est arrivé.

Des voix: Oh, oh!

M. LeBlanc: La repartie n'est peut-être pas brillante, mais elle m'a été inspirée par les gens d'en face.

J'ai dit que les autorités américaines avaient répondu de façon très positive à notre demande. Je n'ai pas les chiffres précis sous les yeux cet après-midi. Nous sommes convaincus que leur décision contribuera pour beaucoup à réduire les prises de saumon chinook canadien par les pêcheurs à la seine américains. Je suis convaincu qu'elle contribuera pour beaucoup à équilibrer nos mesures de conservation grâce auxquelles les pêcheurs sportifs et commerciaux du Canada et des États-Unis s'efforcent de réduire leurs prises de saumon chinook dont les stocks s'épuisent.

M. Friesen: Il est évident qu'un souffleur n'aiderait en rien.

Des voix: Oh, oh!

M. Friesen: Depuis un an que le ministre est à son poste, il a apporté, par des négociations menées à distance, toute une série de modifications à la politique, à l'administration et à la réglementation, qui ont bouleversé l'industrie de la pêche sur la côte ouest. Pendant cette période, peut-être parce qu'il vient de la côte est, il s'est rendu dans les Maritimes au moins une fois, sinon deux fois par mois, tandis qu'il n'a fait qu'un seul séjour d'une journée sur la côte ouest, évitant de rencontrer les dirigeants et les conseils consultatifs. Je voudrais demander au ministre s'il se considère comme le ministre des Pêches de tout le Canada ou seulement de celles de la côte est.

M. LeBlanc: Je ne comprends vraiment pas que le député pose cette question. Les gens que j'ai rencontrés hier étaient beaucoup plus généreux que lui. Ils ont reconnu qu'un ministre qui se trouve à représenter la côte est a néanmoins lancé un programme d'une importance capitale appelé programme de mise en valeur du saumon...

Des voix: Bravo!

M. LeBlanc: ... et que le ministre actuel, comme mon collègue le ministre de l'Agriculture se désigne parfois lui-même, a mis en place la réglementation la plus sévère possible pour la protection de l'habitat marin, à la demande des pêcheurs de la côte ouest et avec l'appui de tous les partis à la Chambre. J'ajoute, pour la gouverne du député, que j'avais

Questions orales

prévu faire au mois de mars un séjour assez prolongé sur la côte ouest. Malheureusement, l'obstruction systématique que nous avons subie nous a tous retenus à la Chambre.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1425)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA RECOMMANDATION DU CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE—LE REMPLACEMENT DE L'EXEMPTION POUR ENFANT À CHARGE PAR UN CRÉDIT D'IMPÔT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances. Dans un rapport publié au début de la semaine, le Conseil national du bien-être social a confirmé le fait tragique suivant: il existe au Canada un million d'enfants pauvres et, sur la totalité des femmes canadiennes, trois sur dix sont dans l'indigence.

Le ministre est-il maintenant disposé à mettre en vigueur la principale recommandation du rapport du Conseil national du bien-être social, soit que l'exemption pour enfant à charge prévue dans la déclaration d'impôt sur le revenu soit remplacée par un crédit d'impôt au titre de l'enfant qui soit beaucoup plus généreux? A ce propos, je rappelle au ministre que sa collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a fait la même proposition tout en précisant qu'il s'agissait simplement d'une opinion personnelle. Quelle est l'opinion du ministre des Finances au sujet de la tragique injustice de notre régime fiscal et de la nécessité de le remplacer par un système de crédit d'impôt plus progressiste?

L'hon Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je sais que le Conseil a publié un rapport. J'ai demandé à le voir hier ou avant-hier mais, jusqu'à maintenant, je n'ai pas eu l'occasion de l'étudier. De toute évidence, la question que le député soulève est d'ordre budgétaire. Elle sera étudiée, avec d'autres, lors des préparatifs en vue du prochain budget.

M. Rae: Madame le Président, il s'agit peut-être tout simplement d'une question d'ordre budgétaire pour le ministre, mais je pense que les gens qui remplissent leur déclaration d'impôt sur le revenu ce mois-ci se rendent compte que cela pose la question de l'équité fondamentale de notre système

Mme Bégin: Oui, et ils en sont ravis.

* * *

LES BANQUES

L'AUGMENTATION DES BÉNÉFICES DES BANQUES À CHARTE—LES MESURES DE PROTECTION CONTRE LES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, j'aimerais évoquer un autre aspect de l'équité de notre système, à savoir les taux d'intérêt que les banques à charte prélèvent et les bénéfices qu'elles en retirent.